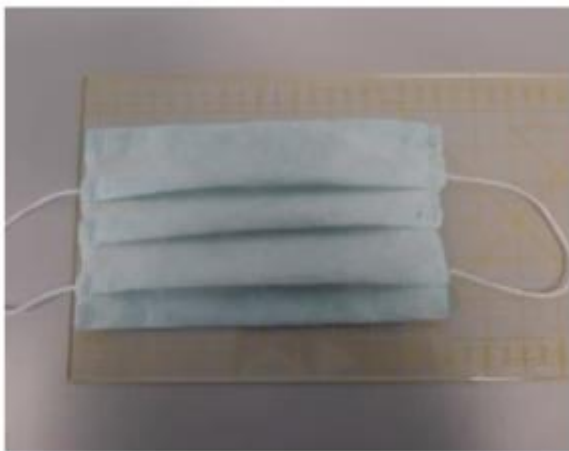


CSE extra#7 covid19 fabrication masques chirurgicaux

Ordre du jour :

- Information et consultation sur le projet de fabrication de masques sur le site de Golbey
- Voyages CSE 2021
- Point sur la fabrication des masques (chef projet Paul Vilcot)

Fabrication de masques pour le personnel Michelin, masque chirurgicaux. Mis à disposition 24h après fabrication



- Atelier mis en place salle Puiseux, salle retirée des zones de fabrication, vestiaire à proximité, sol carrelée et climatisée, hygrométrie maîtrisée à 70%
- Fabrication d'un SAS de mise en place des équipements et habillage.
- Salle désinfectée et aérée à chaque équipe, nettoyage des sols et des murs à hauteur d'1,5m
- Vestiaire désinfecté à chaque équipe

Conditions d'accès

- L'accès à la salle est réservé aux seules personnes autorisées
- Une double porte avec deux accès matérialisés au sol pour l'entrée et la sortie
- Port obligatoire masque chirurgical, charlotte, surbotte.
- Nettoyage des mains avec une solution hydroalcoolique à l'entrée dans la pièce . Pour le personnel affecté à la zone, nettoyage des mains au savon et gel à l'entrée , puis toutes les heures nettoyage au gel.
Gel hydroalcoolique à disposition et désinfectant à chaque poste de travail.
- Distance de travail de 2m entre les postes avec port du masque
- Interdiction d'accéder à la salle avec des signes de toux, fièvre, ou tout symptômes grippaux ou d'affections cutanées.

Salle Puiseux équipée en atelier de fabrication de masques chirurgicaux

- 6 postes de fabrication , implantés « en avançant » (utilisée communément dans la fab. de produits touchant l'hygiène et la santé). Les postes visent un espacement de 2 m entre chaque opérateur.



Sens du Flux de fabrication

ENTREE

STOCKAGE

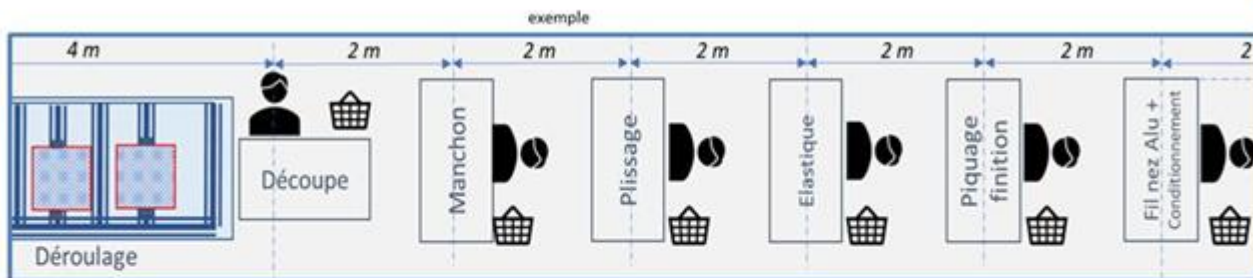
- Outillage neuf dédié à l'activité (machines à coudre, petit outillage ...).
- Une zone de travail séparée de la zone de stockage et de la zone de préparation
- Des flux de produits finis et entrants qui ne se croisent pas.
- Plan qualité (1 C3P dédié) et EP
- Modes opératoires standardisés de fabrication. Plan de formation et de qualification.

CSE extra#7 covid19 fabrication masques chirurgicaux

L'ORGANISATION DE L'ACTIVITE

- 6 à 7 personnes par équipes de 8h
(deux personnes au déroulage/découpe)
- Un démarrage avec 1 seule équipe en journée, puis passage en 3x8 sans samedi en marche courante
- Des personnes volontaires
- Des compétences comportementales : rigueur, précision et sens du détail, dextérité manuelle (motricité fine pour la préparation des plis et l'utilisation des épingles)
- Des compétences techniques : par tutorat
- Des compétences particulières à l'activité :
 - formation aux règles d'hygiène et santé dans un environnement de type Salle propre
 - Formation à la manipulation de matériel d'hygiène et santé humaine
 - Formation aux risques de sécurité liés à l'utilisation d'outil coupant et contondants
 - Formation gestes et postures
- Une polyvalence à terme sur les postes
- Planning :
 - Semaine 17 - démarrage – après nettoyage et désinfection complète de la salle et constitution de l'équipe
 - Semaine 18 - montée d'une 2^{ème} équipe
 - Semaine 19 – montée de la 3^{ème} équipe

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE FABRICATION



Poste Découpe

Risque :

coupure avec
roller cutter =
gants en cote de
Maille

position debout =
siège haut



Poste Manchon

Risque:

Piqure avec aiguille
= formation





CSE extra#7 covid19 fabrication masques chirurgicaux

Questionnements

Choix des personnes pour intégrer ces équipes

Processus de validation des personnes sur ces postes

Types d'horaires

Vestiaire, promiscuité hommes/ Femmes mettre un verrou à l'intérieur par sécurité pour les femmes

Résolution supplémentaire de mise en place de l'activité fabrication de masques. CR Grégory Pelletier

EPI port des chaussures de sécurités, port des lunettes de protections pour l'utilisation des machines à coudre, s'il s'avère nécessaire.

Accès vestiaire mixte/ mise en place d'une règle d'entrée sortie, y compris pour les toilettes et douches.

Interdire l'accès des autres agents au niveau de l'entrée de la salle, modifier les horaires des postes de fabrications de masques pour garantir le non croisement, si nécessaire.

Présentation de la mise en place du module de formation, formaliser la validation.

**Former plus de personnes que de besoins afin de garantir les productions de câble si les demandes augmentent. (privilégier les personnes qui ne sont pas polyvalentes et qui risquent d'avoir beaucoup de jours de chômage partiel).

Christophe Bitsch

Recrutement poste masque, faire une demande aux personnes ayant des MP/ TMS En priorité avant de demander d'autres volontaires voir avec le service de santé.

Communication pour le recrutement : utiliser l'ensemble des moyens à disposition.

** Ne pas accepter des volontaires si leurs conjoints travaillent dans le secteur médical beaucoup trop risqué.(attention à ce que ce ne soit pas discriminatoire) Cédric Pierrel

**Définir des règles pour la prise de pause collectivement.(privilégier la prise de pauses collectives et fixer les horaires par équipe pour les pauses 2x10' et la pause repas de 30'). Christophe Bitsch

Service ONET y compris la nuit.

Faire en sorte que les volontaires conservent leurs forfaits dans un premier temps, voir par la suite si la période de fabrication de masque se prolonge. Décision à prendre en réunion CSE.

Neutraliser l'ensemble des effets financiers liés à l'activité de fabrication de masques, pour ne pas impacter l'intéressement.

RVA concernant les modalités d'obtention de la PPC sur ce service il doit être calculé sur la moyenne de l'ensemble des secteurs, il ne peut y avoir de PPI c'est 100% PPC. Il n'est pas non plus possible de donner la moyenne du secteur d'appartenance des agents cela serait discriminatoire, exemple un salarié volontaire des TT99 qui aurait 100% donc 600 euros de RVA et un autre venant du 6/23 dans son secteur lui aurait zéro, alors que les deux salariés aurait fait le même travail pendant trois mois cela ne serait absolument pas normal.

Validation des masques si distribution à des services extérieurs.

** Concernant la pause repas si celle-ci se fait dans la salle du réfectoire RTOX, elle ne doit être ouverte uniquement à ces personnes.(les casse-croustes ne pourraient-ils pas être pris directement dans la salle Puiseux?) Cédric Pierrel